

SAINT-JEAN- ET-SAINT-PAUL

Les Touriès

Philippe Gruat

Intervention 31/07 au 27/08/2017

Surface fouillée 3 253 m²

Équipe de fouille Nathalie Albinet
Guylène Malige
Léa Métivier
Jérôme Trescarte
28 bénévoles

Chronologie Chalcolithique
âge du Fer

La troisième année du programme triennal 2015-2017 confirme toute l'importance scientifique du complexe à stèles des Touriès, révélé par neuf campagnes de fouilles programmées (2008 à 2013 et 2015 à 2017) et par une année d'études (2014). Les recherches 2017 se sont concentrées sur la fin du démontage du podium composite et commémoratif du V^e siècle av. J.-C., en fonction de sa chronologie relative (Fig. 1). Ces investigations ont permis de préciser nombre de détails architecturaux et stratigraphiques, tout en livrant un abondant mobilier, essentiellement des fragments de stèles toujours en grès. Parallèlement, la bordure ouest du plateau a été décapée sur 401 m² supplémentaires afin de vérifier la présence ou non de structures en creux, portant la surface fouillée à 3 253 m².

Huit probables nouvelles fosses d'ancrage (TP. 76 à 81 et TP. 83 à 85) des premiers alignements de stèles érigées sur le plateau (phases I et/ou II) sont à signaler (Fig. 2). Quatre sont disposées le long de la falaise du promontoire, face à la vallée de l'Annou (TP. 78, 79, 81 et 85). Les quatre autres complètent parfaitement l'alignement le plus évident du site, d'une orientation générale de 47° E, en direction du cirque naturel de Saint-Paul-des-Fonts. Il se développe sur plus de 30 m de longueur sur deux lignes parallèles, espacées d'environ 3,10 à 3,30 m en moyenne, barrant le promontoire rocheux. Les fosses fonctionnent deux par deux, de part et d'autre de la fosse centrale TP. 10, la seule sans vis-à-vis qui correspond à un soutirage karstique réutilisé. Les seules structures en creux sans calage de cet ensemble jouent un rôle particulier : l'une offre de nettes traces d'exposition au feu (u.s. 1018/1031), l'autre a servi de réceptacle au dépôt d'un vase non tourné (u.s. 1024/1033). Plusieurs datations au ¹⁴C réalisées sur la quarantaine de structures en creux de

ce type et sur la base de la stèle 21, encore fichée et calée dans le socle, permettent de les attribuer au premier âge du Fer (VIII^e-VI^e siècles av. J.-C.).

Les décapages de la surface du tertre u.s. 1011/1051 (phase IIa), monumentalisé par le monument B du podium (phase IIb), ont été poursuivis. Ses contours restent encore approximatifs : environ 17 à 20 m de long, selon un axe nord-est - sud-ouest, sur 10 à 13 m de large pour au moins 0,50 m de hauteur. Sa surface et ses abords offrent une originale structuration, avec deux bases de stèles en grès (n° 13 et 40) et 173 pierres brutes en calcaire local encore fichées, parfois calées, selon plusieurs alignements ou regroupements symboliques et énigmatiques. Ces dernières émergent du tertre de 0,10 à 0,40 m. Au stade actuel de la fouille, nous proposons de distinguer une dizaine d'ensembles provisoires, parfois encore implantés autour des deux bases de stèles (Fig. 3). Une quarantaine de ces pierres dressées ont fait l'objet en 2017 de relevés en coupe complémentaires dans l'optique de leur démontage. Plusieurs d'entre elles, situées à l'ouest de la stèle 40, apparaissent d'ores et déjà postérieures à un radier de sol en petits blocs calcaires (u.s. 1070) mis au jour sous le tertre u.s. 1011, manifestement stratifié (Fig. 4). La fouille confirme la présence de nombreux fragments de monolithes, déjà en remploi dans les matériaux de cet éventuel tumulus (?) du premier âge du Fer (VI^e siècle av. J.-C. ?).

Près de 80 pièces osseuses et dents ont été mises au jour en position secondaire uniquement dans le secteur du tertre depuis le début des fouilles. Ces restes semblent provenir des matériaux remaniés de ce dernier et des horizons sous-jacents à l'occasion de l'édification du monument B de la phase suivante. Ils appartiennent au moins à cinq sujets à ce jour recensés : un périnatal, un enfant de

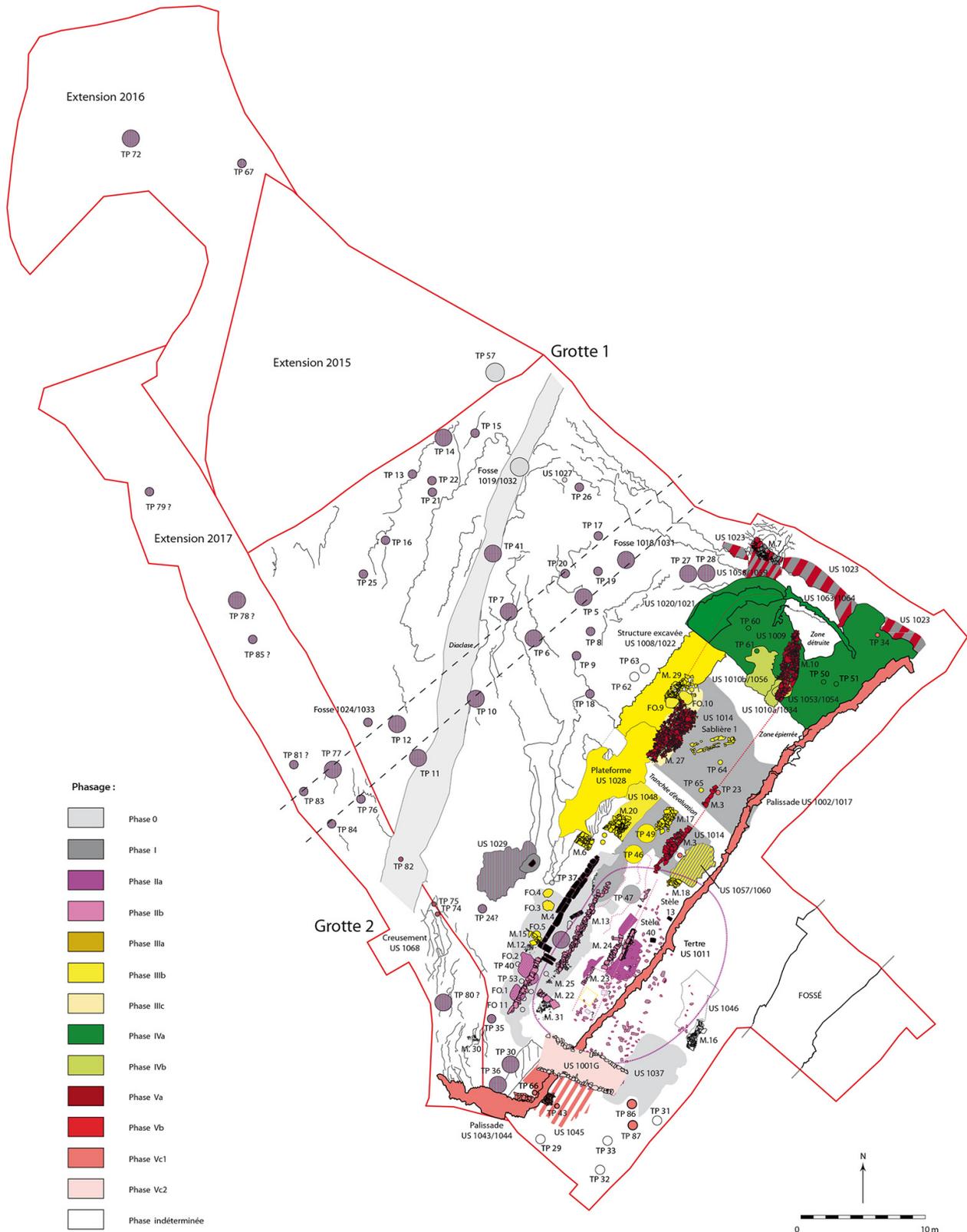


Fig. 1 : Phasage simplifié des occupations du site (état fin 2017 ; DAO Nathalie Albinet).

8-12 ans, un grand adolescent (autour de 18 ans) et deux adultes (étude de Bernard Dedet). Le traitement funéraire (inhumation) suggère une chronologie antérieure à la généralisation de la pratique de l'incinération qui s'opère sur les causses entre le milieu du VI^e et la fin du V^e siècle av. J.-C. Les premiers indices mobiliers livrés par ce monument, qui demandent encore confirmation, pourraient

l'indiquer. Malheureusement tous ces vestiges anthropologiques ne sont pas synchrones, comme l'indiquent des datations ¹⁴C. Ils se rapportent aussi au Chalcolithique et pour une pièce de petite taille (cuboïde), découverte en surface, au Moyen Âge central, jetant le trouble et invitant à la prudence. Une autre date ¹⁴C d'un fragment de fémur droit humain, provenant d'un des niveaux



Fig. 2 : Vue d'ensemble des fosses d'ancrage TP. 76, 77, 81, 83 et 84 en cours de fouille et appartenant à un des principaux alignements de stèles du site (cliché et DAO Philippe Gruat).

les plus anciens du site (u.s. 1039), confirme qu'une sépulture chalcolithique a été remaniée ou réinvestie lors de l'installation du tertre u.s. 1011/1051. Ces résultats invitent à s'interroger sur l'origine et l'éventuel rôle mémoriel qu'aurait pu jouer une sépulture (coffre ?) de cette période dans l'histoire du site.

L'exploration des structures des phases IIIa à IIIc (V^e siècle av. J.-C.) s'est poursuivie dans le même secteur du quart nord-est du site qu'en 2016. Ces recherches ont montré que les foyers FO. 9 et 10 sont constitués de deux soles d'argile successives, aménagées sur une plateforme de blocs M. 29 installée à la surface de la structure excavée u.s. 1008/1022 qui a livré d'abondants vestiges de dépôts de faune.

C'est probablement à ces mêmes phases que se rattache, sur la bordure occidentale du plateau, un aménagement du socle en escaliers (u.s. 1068) associé à deux ou trois trous de poteaux (TP. 74, 75 et peut-être 82) (Fig. 5). L'ensemble, situé juste au-dessus de la grotte n° 2, semble constituer le symétrique d'une échancre analogue observée à l'extrémité opposée du plateau (u.s. 1058/1059 et parement M. 7). En contrebas du creusement u.s. 1068, l'horizon végétal du sommet du dépôt de

penne (u.s. 1000), lié aux travaux agricoles, a livré de très nombreux fragments de stèles, au-dessus d'un niveau de colluvion ancienne (u.s. 1067).

Deux nouveaux amas de fragments de stèles en grès témoignent des mutilations dont ont fait l'objet certains monolithes : M. 30 et 31. Le premier est sur le substrat à la périphérie ouest du tertre u.s. 1011 et du monument B. Sa chronologie est malheureusement large (entre les phases 0 et VIII). Le second repose sur l'u.s. 1039 (phases 0 et I) et sous la limite sud-ouest du tertre u.s. 1011 (phases IIa).

Deux nouveaux trous de poteaux, encore munis de leur calage, ont été découverts à la base de l'u.s. 1045, aux abords de l'extrémité sud-ouest du tertre u.s. 1011 et du podium (TP. 86 et 87). Avec plusieurs autres cavités analogues, creusées dans le rocher (TP. 31 à 33) et de même module, l'ensemble commence à dessiner une superstructure sur poteaux porteurs en bois et matériaux périssables (torchis). Il est encore difficile de préciser s'il s'agit d'un bâtiment ou d'un système de franchissement du fossé proche. En chronologie relative, cet aménagement est au moins antérieur à la phase Vc1 et donc au moins du V^e siècle av. J.-C., voire plus ancien, datations au ¹⁴C à l'appui.

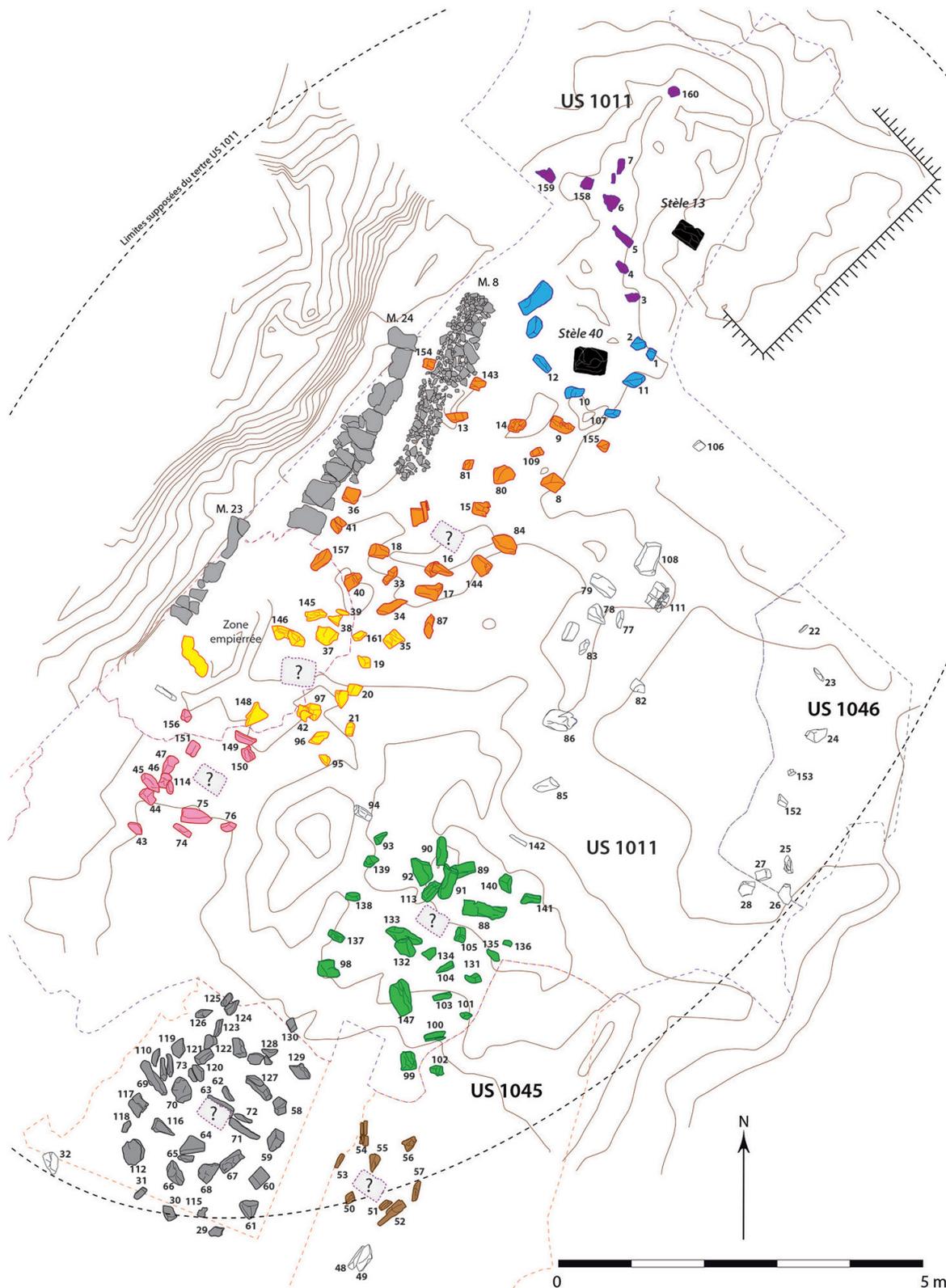


Fig. 3 : Distribution et proposition d'interprétation des divers ensembles de pierres dressées à la surface et aux abords du terre u.s. 1011/1051 (DAO Nathalie Albinet).

Enfin, les études complémentaires de la faune (Patrice Méniel), des vestiges anthropologiques (Bernard Dedet), cinq dates au ^{14}C et la détermination des charbons de bois (Archéolabs) dans la perspective d'une synthèse environnementale (Jean-Louis Vernet), ainsi que la scannérisation d'un deuxième lot d'une dizaine de stèles (Fabrice

Vergez, Altimetrix), après nettoyage et soclage de ces dernières (Sophie-Jeanne Vidal, atelier du Rouge-Gorge), ont été menés à bien.



Fig. 4 : Apparition du radier u.s. 1070 découvert sous le terre u.s. 1011 (en blanc) et quelques-unes de ses pierres dressées par rapport aux structures postérieures (en noir et jaune) (cliché Philippe Gruat).

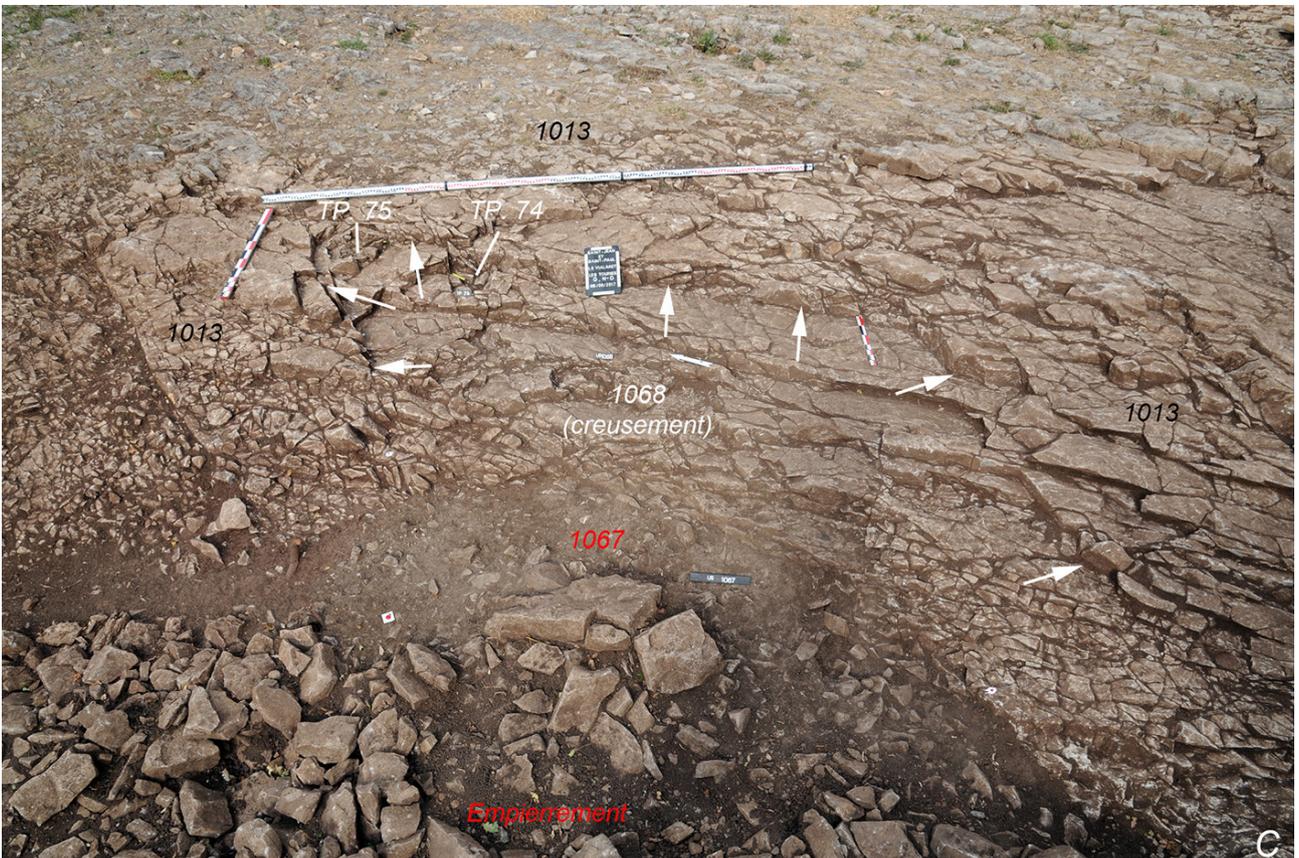


Fig. 5 : Vue d'ensemble du creusement du rocher u.s. 1068 signalé par des flèches et ses trous de poteaux (en blanc) par rapport au substrat (en noir), à l'u.s. 1067 et à l'empierrement (en rouge), depuis l'ouest (cliché Philippe Gruat).